



CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA
Notes de la troisième réunion du Groupe consultatif sur les arts
Le 23 avril 2003

La présidente du Conseil des Arts du Manitoba, Judith Flynn, souhaite la bienvenue aux participants. Elle fait une mise à jour sur les activités et les événements récents du Conseil. Celui-ci a reçu dernièrement une hausse du financement qui variera entre 420 000 \$ et 500 000 \$ (le montant n'était pas déterminé au moment de la réunion) et il n'est pas décidé si les fonds seront attribués à des programmes précis ou s'ils seront alloués selon les priorités du Conseil. M^{me} Flynn précise la position du CAM en ce qui concerne le soutien accordé au Winnipeg Symphony Orchestra; elle explique la situation financière et d'où provenaient les fonds de soutien jusqu'à présent. Elle passe brièvement en revue les résultats qu'a donnés jusqu'à présent la séance de réflexion sur la politique tenue en novembre 2002 (les notes de la séance de réflexion ont été remises à tous les membres du comité avec l'ordre du jour de la réunion).

Le directeur général, Douglas Riske, prend alors la parole. Il parle de l'examen à venir du processus d'évaluation par les pairs, des futurs projets pilotes concernant des demandes de subventions électroniques, du rapport sur la séance de réflexion du Conseil, du futur programme des artistes dans la communauté, et des buts des divers groupes de travail pour définir des politiques et des résultats mesurables pour les trois à cinq prochaines années.

M. Riske informe également le comité que les agents de programme seront maintenant appelés des conseillers et conseillères de programmes pour mieux exprimer leur rôle actuel dans le milieu artistique et que le Conseil a maintenant un effectif complet de conseillers et conseillères embauchés en vertu de contrats de trois à cinq ans. Il fait ensuite une mise à jour sur les consultations ethnoculturelles qui auront lieu au début de mai, en partenariat avec Patrimoine canadien.

Une discussion en table ronde a lieu sur le financement accordé aux organismes. Les principaux points suivants sont soumis par les membres du comité :

- Données démographiques du Manitoba concernant la population autochtone – les politiques et les programmes doivent exprimer les changements de la population de base;
- Écologie du milieu artistique dans son ensemble et rôle des divers organismes artistiques au sein de la communauté en général;
- Terminologie utilisée – des mots tels que sanctions et récompenses devraient être remplacés par des termes plus positifs et affirmatifs;
- Besoin et importance d'augmenter la mise en commun des renseignements entre les fournisseurs de fonds;
- Possibilité d'utiliser le modèle du Conseil des Arts du Canada pour les demandes de subventions;
- Examen des ententes de financement, statut d'organisme remis en question, auto-évaluation, soutien et croissance des organismes.

On demande ensuite aux participants d'indiquer les principales questions qui, à leur avis, sont prioritaires. Voici les résultats (non classés) :

- Résolution des inégalités historiques en matière de financement;
- Traitement des artistes en début de carrière et des nouveaux organismes artistiques;
- Commercialisation – le fait d'être pénalisé si on réussit à vendre des œuvres artistiques;
- Définition de l'excellence artistique – elle devrait venir directement du milieu artistique;
- Examen de la mythologie du milieu artistique autochtone;
- Définition d'un artiste manitobain;
- Critères d'évaluation plus généraux;
- Transparence des processus d'évaluation.

Différents modèles de financement (tel qu'indiqués dans les notes de la séance de réflexion) sont expliqués et les avantages et les désavantages sont discutés. Les modèles comprennent :

- Auto-évaluation;
- Système de zones (système mathématique qui catégorise les organismes);
- Système de pourcentages;
- Système de critères gradués (utilisé par le Conseil des Arts du Manitoba actuellement).

Les participants sont informés de la création d'un groupe de travail sur les arts autochtones susceptible de mener plus tard à la formation d'un comité consultatif sur les arts autochtones. Douglas Riske parle brièvement d'une série de consultations autochtones prévues pour l'automne. Les participants discutent de quelques idées fondamentales relativement au financement des artistes autochtones, mais ils ne veulent pas trop approfondir le sujet à cause de leurs

connaissances personnelles limitées. Les idées suivantes ressortent des discussions :

- La communauté a été marginalisée;
- Il faut définir les disciplines artistiques;
- De quelle manière les organismes artistiques en place servent-ils la population autochtone actuellement?
- Il faut reconnaître l'importante population autochtone de Winnipeg et les possibilités uniques qu'elle offre;
- Des programmes et des partenariats doivent être formés au bénéfice des communautés autochtones urbaines, rurales et éloignées;
- La programmation devrait-elle être séparée ou intégrée?
- Comment joindre les communautés autochtones?
- Comment seront-elles soutenues financièrement?

Une discussion sur l'éducation artistique inclut les points suivants :

- Utilisation du Programme des artistes à l'école pour éveiller l'intérêt des enfants pour les arts;
- Programme GénieArts, financé par la Fondation McConnell. Le Conseil travaille avec le ministère de l'Éducation pour introduire ce programme au Manitoba.
- Colloque du printemps de Alliance for Arts Education mettant l'accent sur la valeur d'une éducation artistique;
- Programme Apprendre par les arts – semblable au Programme GénieArts et au Programme des artistes à l'école;
- Formation à l'intention des personnes des professions artistiques et importance des bourses d'études et du financement des artistes de la relève;
- Modifications des politiques du Programme des artistes à l'école prévues pour l'automne;
- Programme de gestion culturelle en cours d'élaboration dans les universités.

Douglas Riske termine la réunion en parlant de la rencontre de l'automne du comité et en insistant sur les prochaines étapes. Les membres du Groupe recevront des ébauches des politiques pour examen et ils transmettront leur rétroaction à la séance de réflexion du Conseil à l'automne 2003. On encourage les membres à parler avec les personnes de leur communauté pour obtenir leurs commentaires. Il est convenu que les notes de la réunion seront affichées sur le site Web et qu'on étudiera la possibilité d'utiliser ce site pour améliorer la communication avec le milieu artistique.

La séance est levée à 16 heures.

